

IN MEMORIAM : ANNA SOROR

Delphine Denis

Presses Universitaires de France | « Dix-septième siècle »

2012/3 n° 256 | pages 385 à 386

ISSN 0012-4273

ISBN 9782130593461

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-dix-septieme-siecle-2012-3-page-385.htm>

Distribution électronique Cairn.info pour Presses Universitaires de France.

© Presses Universitaires de France. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

In memoriam

Anna soror

ANNE SANCIER (1946-2012)

Anne Sancier-Chateau s'est éteinte le vendredi 3 février 2012. Trop vite, trop tôt.

Nous sommes nombreux à lui être redevables. Par chance, nombreux aussi à le lui avoir pu dire, en public comme en privé.

Elle avait le goût des formules lapidaires et complexes, dans la plus riche tradition des moralistes classiques qui lui tenaient tant à cœur. Je lui emprunterai celle qu'elle avait coutume de me répéter, citant Talleyrand – disait-elle : « Pas de zèle inintelligent » (je doute de l'adjectif, mais *se non è vero, è ben trovato !*). Pour corriger ce défaut qu'elle savait mien, j'irai à l'essentiel en choisissant la forme brève pour cet hommage.

Grammairiens et stylisticiens ont perdu avec elle une figure importante de ces disciplines, qu'elle animait dans ses travaux comme dans son enseignement (en Sorbonne et à Lyon III). Le ministère de l'Éducation nationale, qui l'avait nommée recteur de l'académie de Besançon, de Limoges puis d'Amiens, et décorée du titre d'officier de la Légion d'honneur, l'avait requise à ces hautes fonctions pour son dévouement, son efficacité et sa fidélité indéfectibles au service public, dont elle se faisait une haute idée, et une mission prioritaire.

La communauté dix-septième, quant à elle, est en peine.

De son authentique passion pour la langue et la littérature françaises de cette période, à laquelle elle a consacré de nombreuses études de référence – notamment sa thèse d'État sur *L'Astrée d'Honoré d'Urfé (Une esthétique nouvelle : Honoré d'Urfé correcteur de l'Astrée, Genève, Droz, 1995)* –, elle avait su transmettre à ses étudiants, ses doctorants et ses collègues un flambeau dont nous espérons avoir relayé la course, et être en mesure de le passer à notre tour.

En m'adressant à elle, dont j'avais suivi les cours de Licence en 1983, pour diriger l'année suivante mon mémoire de Maîtrise – car « ceci se passait en des temps très anciens » –, je ne m'étais nullement fourvoyée, malgré les mises en garde de la Direction de l'ENS qui aurait préféré un professeur chevronné à la jeune et brillante Assistante qu'elle était alors en Sorbonne. Nous ne nous sommes plus jamais quittées : le professeur et l'étudiante devinrent amies infiniment chères.

L'immense générosité intellectuelle et humaine d'Anne Sancier-Chateau, sa contagieuse joie de vivre, sa vaste culture, jamais exhibée mais appelant au partage des lectures de prédilection dans une manière toute classique de converser avec les œuvres et les hommes, n'est-ce pas cela, aussi, que les bergers d'Honoré d'Urfé nommaient *honnête amitié* ?

Elle est rare et me fut précieuse, comme à bien d'autres.

Nous continuons d'arpenter le chemin de vie et de livres qu'elle nous a ouvert.

Delphine DENIS
Professeur à l'Université Paris Sorbonne